

Royaume du Maroc
Chef de Gouvernement
Ministère Chargé des Marocains
Résidant à l'étranger
Le Cabinet



المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوزارة المكلفة بالمغاربة
المقيمين في الخارج
الديوان

Communiqué de Presse

Conférence Ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger Paris, 17 juin 2013

Monsieur Abdellatif Mâzouz, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, a participé le lundi 17 juin 2013 à Paris, sur invitation de la ministre déléguée des français de l'étranger, Mme Hélène Conway-Mouret, à une conférence ministérielle sur les communautés établies à l'étranger. Ont pris part à cette conférence les Ministres et Secrétaires d'Etat en charge de la diaspora de 33 pays dont le Maroc.

Les objectifs de cette conférence consistaient à organiser un échange d'informations et de bonnes pratiques autour de deux thématiques principales à savoir, la représentation et la participation des communautés nationales établies à l'étranger d'une part à la vie politique et d'autre part au économique de leurs pays d'origine.

Monsieur le Ministre tout en relatant l'histoire, l'évolution et la consistance de l'expérience marocaine en matière de la gestion des affaires des Marocains du Monde, a plaidé pour une coopération plus élargie permettant de mettre en évidence les perceptions communes qui se sont dégagées. Cette coopération doit être avant tout centrée sur l'identification et le ciblage nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de toute politique en matière de mobilité et de migration durable.

Ajoutons que ladite politique devrait tenir compte des trois phases du cycle migratoire : encadrement dans le pays d'origine avant le départ, accompagnement pendant le séjour dans les pays d'accueil et la préparation du retour et de la réinsertion dans les pays d'origines. Cela suppose la mise en place d'une démarche tripartite concertée et coordonnée associant le pays d'origine, le pays d'accueil et le migrant lui-même.

Ainsi, il s'est dégagé un consensus sur l'importance de ce genre d'initiatives et sur la nécessité de poursuivre ce processus dans l'objectif de développer une « diplomatie de la migration » par les pays concernés et d'être une force de proposition au niveau mondial concernant les questions touchant aux communautés nationales établies à l'étranger.

A noter que cette conférence précède la Conférence Ministérielle sur la Diaspora et le Développement organisée par l'OIM à Genève les 18 et 19 juin 2013 en préparation au 2^{ème} Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement qui sera tenu sous l'égide des Nations Unies les 3 et 4 octobre 2013 à New York.